

**FLASH  
AT**

N°006 - Mai 2019

**Risque machine sur convoyeur :  
éléments en mouvement**

### Circonstances de l'accident

Deux salariés travaillent dans un restaurant équipé d'un convoyeur à plateaux. Un soir, le convoyeur tombe en panne. Il s'agit d'une panne récurrente (clavette déplacée), traitée habituellement par une société en charge de l'entretien et de la maintenance.

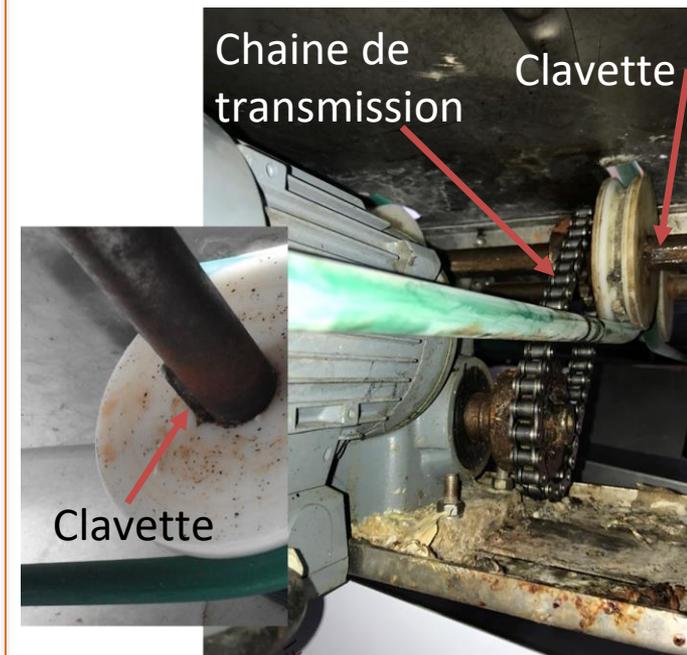
Les deux salariés, prennent l'initiative, comme cela s'est déjà pratiqué par le passé, de remettre la clavette en place pour réparer le convoyeur.

La victime récupère auprès de son responsable la clé du local technique où se situe la clavette à repositionner et demande à sa collègue d'actionner la commande déportée du convoyeur située dans la laverie.

Au moment des faits, la communication entre les deux salariés se fait uniquement oralement.

Lorsque la victime entreprend de remettre la clavette en place, sa demande d'arrêter le convoyeur n'est pas entendue. La victime a les mains entraînées dans la chaîne de transmission.

Elle présente une amputation du majeur droit et de l'auriculaire gauche ainsi que des plaies et des fractures aux doigts des deux mains.



Convoyeur côté local technique

**FLASH  
AT**

Analyse/Arbre des causes

*Exemple  
d'analyse  
pouvant servir  
pour ce type  
d'accident, issue  
de la « Fiche  
analyse d'AT »*

**RECUEIL DES FAITS**

<b>Activité</b>	La victime travaille en cuisine et utilise le convoyeur pour acheminer les plateaux à la laverie
<b>Organisation</b>	Prise d'initiative de réparer une panne récurrente connue. Activité de maintenance-réparation inhabituelle assurée par des salariés non formés Communication orale uniquement
<b>Matériel</b>	Convoyeur à plateaux présentant une panne récurrente Commande du convoyeur déportée (se situe dans la laverie)
<b>Humain</b>	La victime, âgée de 23 ans, est employée en restauration libre-service en CDI temps-partiel en journée
<b>Environnement</b>	La position de la commande du convoyeur empêche la communication et la visibilité de la zone de l'accident

**CAUSES IDENTIFIÉES**

<b>A - Organisationnelles</b>	Panne récurrente malgré deux interventions de maintenance réalisées antérieurement Remise des clés du local technique aux employés non formés sur simple demande auprès du responsable
<b>B - Techniques</b>	Accès aux éléments mobiles de transmission Commande du convoyeur située dans la laverie empêchant la visibilité du local technique où se situe la panne
<b>C - Humaines</b>	Salariés non formés à la procédure à suivre en cas de panne du convoyeur Absence de fiche de poste formalisée pour l'entretien et la maintenance



**FLASH  
AT**

Mesures de prévention

## MESURES DE PREVENTION

### A - Organisationnelles

- Définir une liste de personnes habilitées pour réaliser la maintenance ou la réparation des équipements de travail
- Interdire l'accès au local technique aux personnes non habilitées
- Afficher les consignes à suivre en cas de panne des équipements de travail

### B - Techniques

- Supprimer la panne récurrente
- Mettre en sécurité les éléments mobiles du convoyeur et faire vérifier par un organisme accrédité
- Installer une consignation électrique du convoyeur

### C - Humaines

- Former les salariés aux consignes à suivre en cas de panne des équipements de travail



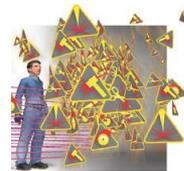
**FLASH  
AT**

Documentation

[ED 134 « Intervenir sur un équipement de travail : penser sécurité »](#)



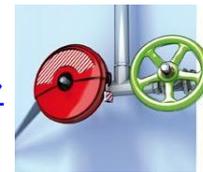
[ED 6122 « Sécurité des équipements de travail »](#)



[NT 68 « La protection des angles rentrants sur les convoyeurs à bande »](#)



[ED 6109 « Consignations et déconsignation »](#)



[ED 959 « Détection de personnes par ondes radioélectriques sur convoyeurs de matières non métalliques »](#)



[ED 126 « Constituer des fiches de poste »](#)

